

# L'Union et Varsovie se redonnent une chance

Union européenne Les Vingt-huit ont discuté de la situation de l'Etat de droit en Pologne.

Cela fait plus d'un an que la Commission européenne tente de raisonner la Pologne, où l'indépendance de la justice est mise à mal par des réformes visant le tribunal constitutionnel. Ni les appels à respecter les valeurs européennes, ni les recommandations formulées par l'exécutif européen, ni le lancement d'une procédure inédite de "sauvegarde de l'Etat de droit" visant Varsovie, n'auront ébranlé le parti Droit et Justice, au pouvoir en Pologne. Ainsi, l'affaire a-t-elle fini par atterrir pour la première fois sur la table des Vingt-huit, lors du Conseil des Affaires générales de ce mardi. Au risque de faire ressurgir, là encore, leurs divergences.

"Une large majorité des Etats membres souhaitent que nous poursuivions notre dialogue" avec Varsovie, s'est réjoui le premier vice-président de la Commission en charge des Droits fondamentaux, Frans Timmermans. Mais d'une part, nous explique une source européenne, plusieurs pays, comme la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, ont manifesté leur soutien à l'égard de la Commission et demandé que le cas polonais soit suivi de près par le Conseil. Le ministre belge des Affaires étrangères Didier Reynders a, quant à lui, plaidé à nouveau pour la mise en place d'un "système de revue périodique de l'Etat

de droit dans tous les Etats membres."

**La Pologne sort la carte de la souveraineté**

D'autre part, la Hongrie a volé au secours de son partenaire de choix, s'insurgeant de voir le Conseil, "qui n'a pas à juger les Etats membres", se pencher sur le cas polonais. Tandis que le Royaume-Uni a exprimé son soutien, à peine voilé, à Varsovie – et surtout à la sacro-sainte souveraineté nationale – en défendant "le droit des Etats membres à poursuivre leur agenda démocratique". Un argument repris par Varsovie qui, selon un insider du débat, "refuse d'abandonner la souveraineté de son Parlement", estimant que ce conflit "n'est pas une question de principes, mais d'interprétation".

Reste que la Commission ne peut que croiser les doigts pour que ce débat provoque "une réaction de la part des autorités polonaises", comme l'espère M. Timmermans. Car au vu du soutien dont bénéficie Varsovie de la part de la Hongrie, "l'arme nucléaire de l'UE" – l'article 7 du Traité de Lisbonne qui ne peut aboutir à des sanctions pour un Etat que sur base d'une décision à l'unanimité des Etats membres – reste une option peu réaliste.

Et ce, au grand dam de défenseurs des droits de l'homme. "Cela ne montre en rien aux pays qui piétinent les principes fondateurs de l'UE que leurs actions auront des conséquences", s'est alors indignée Iverna McGowan, directrice du bureau européen d'Amnesty International.

M.U.